L'école de Meggen (canton de Lucerne)

Autor(en): **Baur, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction**

Band (Jahr): **2 (1913)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-889811

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

chaussée et dans l'escalier domine le bleu-vert, dans les autres couloirs le bleu alterne avec le vert, le jaune et le rouge; les encadrements de portes sont surmontés de décorations baroques, très délicatement peintes.

Les salles de cours ont des parois revêtues de jute, jusqu'à la hauteur des linteaux de portes; les couleurs des tentures sont très variées; de même la tonalité des linoléums. L'ameublement répond aux exigences modernes. Les appareils d'éclairage sont disposés de façon à répandre une lumière diffuse. Contre les parois des salles, on a réservé l'espace nécessaire pour suspendre des lithographies.

Les architectes ont étudié avec un soin particulier la décoration des chambres du directeur et des maîtres, ainsi que celle de la salle de musique. La chambre des maîtres a des boiseries oranges mouchetées de vert. Les lustres sont particulièrement bien réussis; ils ont été exécutés, comme tous les autres appareils de même genre, par la maison Baumann, Kölliker et Cie. à Zurich.

Dans la salle de musique, un artiste a été appelé à collaborer à la décoration. Entre les boiseries, où le bleu se marie au vert et la puissante gorge qui relie les parois au plafond, le peintre E. Rösch de Diessenhofen a placé une composition où les emblèmes des différentes sciences constituent le motif principal. La peinture représentant Orphée charmant les animaux par sa musique, dans la niche de fond, est due au même artiste. Parmi les autres ensembles décoratifs, il faut citer tout particulièrement le plafond de l'escalier.

Tous les planchers ont été exécutés en béton armé, de même que les combles. Le chauffage à eau chaude a été placé par la maison Sulzer, de Winterthour; pour des motifs d'économie, il a fallu renoncer à installer un système de ventilation spécial. Par contre, toutes les fenêtres du bâtiment sont pourvues de doubles vitrages.

Le coût de la construction s'élève à 650,700 fr., ce qui équivaut à un prix de 22.40 fr. par m³ en mesurant la hauteur du sol des caves aux combles. Le mobilier et les installations intérieures ont coûté 106,500 fr. La dépense totale s'élève donc à 757,200 fr., équivalant à un prix d'unité de 26 fr. par m³.

L'édifice conçu par MM. Brenner et Stutz a un caractère vraiment moderne. C'est une œuvre qui mérite d'être citée comme exemple et qui exercera sans doute une heureuse influence sur le développement de l'architecture, au près comme au loin. *Emile Baur.*

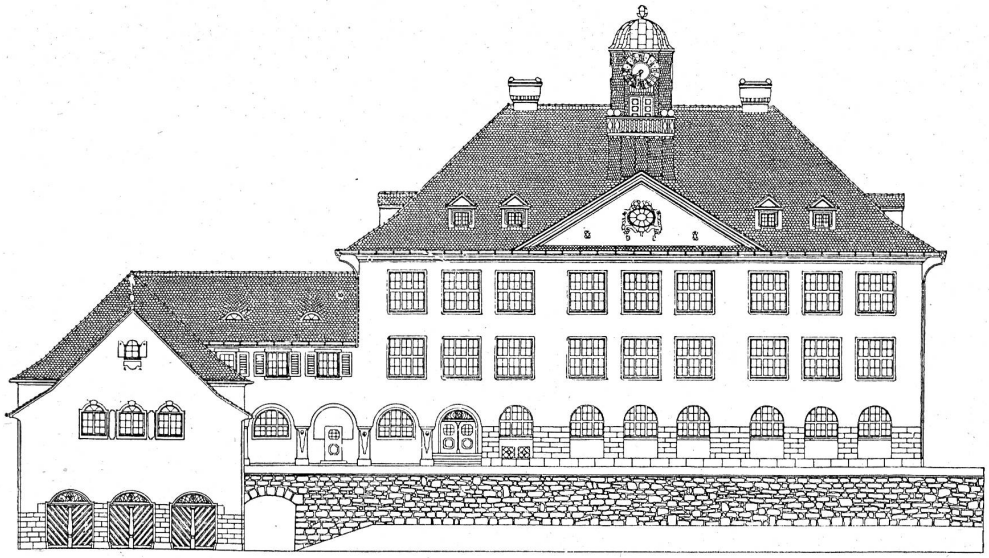

Façade principale 1 : 400

Ecole de Meggen ::
(Canton de Lucerne)

Pfister frères, architectes
(B. S. A.) à Zurich ::

L'école de Meggen (canton de Lucerne).

Le problème imposé aux architectes de l'école de Meggen n'était point facile. Il s'agissait d'installer sur une colline aux formes capricieuses une série de bâtiments: une école avec habitation de concierge, une salle de gymnastique pouvant à l'occasion servir de salle de réunion et un hangar de pompes. Pour lier convenablement l'édifice au terrain, MM. Pfister ont créé deux terrasses séparées par un mur assez haut, revêtu de bossages énormes. Orientée du côté du midi, la façade principale do-

mine le site de sa masse éclatante de blancheur. Contre la face ouest, suivant la pente de la colline, est adossée la salle de gymnastique, au-dessous de laquelle se trouve le hangar de pompes. Du côté intérieur, une rampe franchit une porte pratiquée dans le mur de la terrasse et débouche à l'angle du bâtiment, devant la porte d'entrée principale.

Disposé en forme de portique ouvert, avec piliers et voûtes, cet angle constitue un passage accessible de tous les côtés, un dégagement très pratique pour les différents services intérieurs. Sur cette sorte de vestibule s'ouvrent les portes de l'école, de l'appartement du concierge, situé au-dessus du portique et de la salle de gymnastique; le hangar de pompes est entièrement séparé des locaux scolaires, de façon à ne pas gêner la circulation.

L'école elle-même est aménagée de manière à répondre à toutes les exigences modernes. Au rez-de-chaussée se trouve la cuisine avec réfectoire, une vaste salle de douches et un musée scolaire. Chacun des autres étages renferme quatre salles d'écoles groupées autour de spacieux vestibules qui, grâce à leurs heureuses dispositions architecturales, ne rappellent plus en aucune façon les anciens corridors d'écoles. Sur le toit on a aménagé une terrasse qui sert à l'enseignement de la géographie locale. — La salle de gymnastique contient, au-dessus du hangar de pompes, une scène; elle peut donc être utilisée au besoin comme théâtre ou comme salle de concert.

L'extérieur a été traité avec le plus grand soin. Les piliers du portique, ainsi que ceux des vestibules d'étages, sont en muschelkalk de Meggenwil; les encadrements de fenêtre en grès grisâtre. Le clocheton et la petite terrasse sont en bois de chêne peint en rouge. Les cadrans de l'horloge sont également revêtus de couleurs vives; ils dépassent les angles des faces, selon l'ancienne coutume de la contrée. Au milieu du grand fronton sont inscrites les armoiries de la commune. Au-dessus du pignon de la salle de gymnastique se dresse la statue de Saint-Florian. Puisse-t-il protéger cet édifice si bien réussi dans toutes ses parties et mettre plutôt le feu à d'autres.

Albert Baur.

L'harmonie dans l'architecture des villes.

C'est répéter une banalité courante que de louer l'harmonieux aspect des villes et des villages d'autrefois. Il vous suffit de contempler, du haut d'une tour, des quartiers nouvellement groupés autour d'une vieille cité qui a conservé sa parure du moyen-âge, pour être frappé du contraste qui existe à cet égard, entre les coutumes anciennes et les habitudes actuelles.

Dans le tapis de toits qui s'étend à vos pieds, vous distinguez d'emblée la partie qui recouvre le noyau primitif de la ville de celle qui cache les faubourgs plus récents. Au centre vos regards se posent avec satisfaction sur un bel ensemble, sur une masse compacte de matériaux uniformes; à la périphérie, vos yeux contemplent avec stupeur les produits les plus disparates de l'industrie humaine: les tuiles rouges ou jaunes, l'ardoise grise ou violette, le ciment et l'éternite aux tons froids, la tôle ondulée bleuâtre, les vitrages scintillant au soleil, sont distribués au hasard des circonstances; au mépris de toute loi, ces notes discordantes retentissent dans l'espace, sans jamais s'unir en un concert harmonieux.

D'un côté, la collectivité s'affirme en une création homogène, une véritable ville; de l'autre, des individualités innombrables expriment chacune leurs tendances particulières, sans s'inquiéter des voisins qui les entourent.

Et si, descendant de votre observatoire, vous allez vous promener dans les rues, si vous vous arrêtez sur les places de la ville que vous venez de contempler de loin, la même remarque s'impose à votre esprit. Aux quartiers anciens où chaque habitation se fond, pour ainsi dire, dans l'ensemble succède la ville neuve où chaque bâtiment veut surpasser son voisin par l'originalité de son architecture.

Il serait puéril d'opposer à ce propos l'esprit de solidarité de nos ancêtres à l'individualisme exagéré de nos contemporains, et de chanter une fois de plus les louanges du bon vieux temps. Le contraste qui nous frappe chaque jour résulte en bonne partie des changements apportés aux conditions mêmes de notre existence. Les générations qui nous ont précédé n'avaient pas, comme nous, à choisir entre une foule de matériaux divers, apportés des contrées les plus lointaines; les constructeurs utilisaient les produits des industries locales, ils ignoraient le plus souvent ce qui se faisait à quelques lieues de leur résidence; ils n'étaient surtout point encore submergés par un flot de publications consacrées à l'architecture de tous les temps et de tous les pays; sans grandes difficultés ils restaient fidèles à des traditions fortement enracinées. Il régnait enfin, dans les procédés et les modes de construction, une stabilité beaucoup plus grande que ce n'est le cas de nos jours, et le décor des villes ne subissait pas, en un court espace de temps, des transformations radicales.

En un mot, un heureux concours de circonstances permettait aux villes de se développer tout naturellement d'une façon harmonieuse. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Pour assurer l'unité des ensembles, on ne peut se fier, comme jadis, aux sentiments instinctifs des propriétaires et des architectes. Il faut imposer aux particuliers une discipline à laquelle ils ne se soumettraient pas d'eux-mêmes. Ce n'est point une tâche aisée, car dès l'abord de graves difficultés surgissent.

Qui imposera en effet cette discipline et comment formulera-t-on ces règles propres à assurer aux villes modernes l'unité qu'elles ne connaissent plus? Il paraît bien évident que seuls les pouvoirs